

Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse

RNCP4847 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	230u
Code(s) ROME	F1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	13/10/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse effectue, sous les directives du chef de chantier, des travaux d'extraction et de terrassement, le chargement des engins de transport de matériaux, l'ouverture de tous types de tranchées, les manutentions nécessaires dans le cadre de la pose de blindages de tranchées et de canalisations, le dressage de plates-formes et de talus ainsi que la réalisation d'enrochements.

Suivant le type d'engin confié, il peut être appelé à utiliser des équipements spécifiques tels que équipement en butte, brise roche hydraulique, benne preneuse, godet cribleur ou concasseur et fourches de manutention.

Il est seul sur son engin, mais son activité est intégrée au sein d'une équipe composée de conducteurs de différents engins et d'ouvriers à pied. Polyvalent sur la conduite des deux engins principaux que sont la pelle hydraulique et la chargeuse pelleteuse ou tractopelle, il est également capable de conduire un tombereau.

Il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Attentif à son environnement de travail, il organise les zones d'évolution des engins de transport de matériaux. Il veille à la sécurité des personnes dans la zone d'évolution de sa machine et intègre l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité, de qualité et de rendements afférents au chantier. Il tient compte des contraintes liées à la nature des sols, aux ouvrages rencontrés et aux conditions météorologiques.

Il a la responsabilité du bon fonctionnement de son engin dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant le type d'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau, dans le respect du carnet d'entretien et des consignes de sécurité.

Selon la localisation des chantiers, le conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse peut être amené à se déplacer et à travailler en fonction des horaires adaptés à l'organisation du chantier. Il est soumis au bruit, aux vibrations, à la chaleur et à la poussière.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Conduire une pelle hydraulique

Travailler à proximité des réseaux.

Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique.

Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique.
Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin.
2. Conduire une chargeuse pelleteuse
Travailler à proximité des réseaux.
Réaliser en sécurité un terrassement à la chargeuse pelleteuse.
Charger en sécurité des matériaux à la chargeuse pelleteuse.
Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une chargeuse pelleteuse.
Charger et décharger en sécurité une chargeuse pelleteuse sur le porte-engin.
3. Conduire un tombereau automoteur articulé
Travailler à proximité des réseaux.
Transporter des matériaux sur un chantier.
Charger et décharger en sécurité un tombereau automoteur sur le porte-engin.

Blocs de compétences

RNCP4847BC01 — Conduire une pelle hydraulique

LISTE DE COMPÉTENCES

Travailler à proximité des réseaux.
Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique.
Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique.
Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin.

RNCP4847BC02 — Conduire une chargeuse pelleteuse

LISTE DE COMPÉTENCES

Travailler à proximité des réseaux.
Réaliser en sécurité un terrassement à la chargeuse pelleteuse.
Charger en sécurité des matériaux à la chargeuse pelleteuse.
Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une chargeuse pelleteuse.
Charger et décharger en sécurité une chargeuse pelleteuse sur le porte-engin.

RNCP4847BC03 — Conduire un tombereau automoteur articulé

LISTE DE COMPÉTENCES

Travailler à proximité des réseaux.
Transporter des matériaux sur un chantier.
Charger et décharger en sécurité un tombereau automoteur sur le porte-engin.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La construction de maisons individuelles.
La construction d'ouvrages de voirie et d'assainissement.
La construction de bâtiments et d'ouvrages de génie civil.
La construction de routes, autoroutes et plates-formes ferroviaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de pelle hydraulique.
Conducteur de chargeuse pelleteuse ou de tractopelle.
Conducteur de tombereau.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article R. 4323-55 du code du travail :

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Article R. 4323-56 du code du travail :

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. L'autorisation de conduite est tenue à la disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

Article R. 4323-57 du code du travail :

Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent :

1° Les conditions de la formation exigée à l'article R. 4323-55 ;

2° Les catégories d'équipements de travail dont la conduite nécessite d'être titulaire d'une autorisation de conduite ;

3° Les conditions dans lesquelles l'employeur s'assure que le travailleur dispose de la compétence et de l'aptitude nécessaires pour assumer, en toute sécurité, la fonction de conducteur d'un équipement de travail ;

4° La date à compter de laquelle, selon les catégories d'équipements, entre en vigueur l'obligation d'être titulaire d'une autorisation de conduite.

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes ;

Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 163
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 13/10/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1785

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP35824

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4847/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	133 126 €
Coût moyen par dossier	6 339 €
Durée moyenne	252 h
Période	01/2020 – 07/2021
France Travail	59 %
France compétences	29 %
Entreprise	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.